

### Quel cadre de financement pour les essais cliniques ?

#### **Marielle Mailhes**

#### **B**pifrance Financement

Direction des Filières Industrielles Responsable du Domaine Santé marielle.mailhes@bpifrance.fr

**29 septembre 2016** 

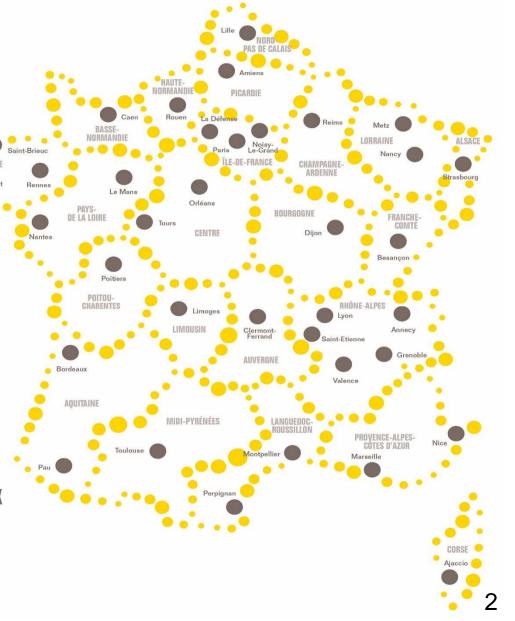
### **01.** Présentation de Bpifrance

### **Organisation territoriale**

implantations régionales

90% des décisions prises dans les régions

Les Régions sont partenaires de nombreux outils de financement des entreprises



**bpifrance** 

# Nous accompagnons vos projets d'innovation pour favoriser leur réussite

Nous vous accompagnons DOUT:

- Valider la faisabilité de votre projet innovant
- •Préparer le montage et le partenariat de votre projet

collaboratif

**EXPLORER** LA FAISABILITÉ **Nous favorisons** l'entrée d'investisseurs :

- •Prêts d'Amorcage
- •Prise de participation par des fonds directs et partenaires

RENFORCER **VOS FONDS PROPRES** 

RÉUSSIR VOTRE **STRATÉGIE** 

Nous accélérons le lancement industriel et commercial:

Prêt Innovation

Nous finançons la réalisation de votre projet :

#### **En individuel**

RÉALISER

**VOS PROJETS** 

•Aide pour le développement de l'innovation

#### **En partenariat**

Aides aux projets collaboratifs

#### À l'international

•Développement de l'innovation en collaboration internationale

Nous vous aidons à faire émerger votre projet de **Création** d'entreprise innovante

TRANSFORMER **VOTRE IDÉE** 



### Quel cadre pour le financement des essais cliniques?

Nature des travaux : Développement expérimental

#### Modalités d'aide :

- Avance remboursable ou prêt à taux zéro
- Co-financement => fonds propres en adéquation avec les besoins de l'entreprise

#### Différents outils, en fonction de l'ambition du projet dans sa globalité:

- Monopartenaire ou collaboratif?
- Stade de développement (mise au point de la technologie, prototype, POC chez l'animal, first in man, ...)?
- Industrialisation associée?
- Montant du projet?

### **Monopartenaire:** Al

Vous chercher à	Les dispositifs Bpifrance
Financer les phases de R&D de la POC aux phases cliniques, Seul ou avec un partenaire international	Aide à l'innovation  AR/PTZI 50 K€ à 3 M€  Taux intervention de 20 à 50%

- **Tâches éligibles**: Travaux de R&D, Innovations d'usages, Frais de PI, prototype, ETP, Sous traitance, évaluation clinique
- Tâches non éligibles : Industrialisation, Stratégie d'accès marché (PPI)
- Entreprises éligibles : effectif < 2000 personnes</p>



### Collaboratif – innovation de rupture PSPC Projets Structurants pour la Compétitivité

1 entreprises et un laboratoire (ou organisme de recherche) minimum

#### Critères d'évaluation :

- Innovation de rupture
- Qualité de la collaboration
- Potentiel économique et commercial Gain de compétitivité majeur pour les industriels participant
- Justification de l'aide/externalités positives

#### SUBVENTION et AVANCE RECUPERABLE

- Travaux de Recherche Industrielle et Développement Expérimental
- Projets de 5 à 50 M€ de coût
- Taux d'aide de 30% à 50% (en fonction de la taille de l'entreprise)
- Aides de 3 M€ à 25 M€
- Labellisation possible par un pôle de compétitivité (majoration possible de 10% du taux d'aide)

#### **MONTAGE ET DEPÔT**

- Au fil de l'eau
- Cahier des charges sur le site de Bpifrance
- Contact : Domaine Santé

#### Si succès commercial

Remboursement de l'aide et versement d'un intéressement sur CA

Les essais cliniques sont inclus et financés en AR

bpifrance

Tout type d'entreprise éligible : de la PME au Grand Groupe

### **Exemple de PSPC**



**Sight Again** : 2 entreprises s'associent pour développer des solutions avec pour ambition de restaurer la vision de patients légalement aveugles, atteints de rétinite pigmentaire à différents stades de la maladie :

GenSight Biologics : thérapie génique

Pixium Vision: implant

Les deux traitements seront activés par un système de stimulation visuelle développé

par Pixium Vision en collaboration avec la Fondation Voir et Entendre.

Budget : 47 M€ Aide : 18,5 M€



### **INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS**

### - **PIAVE Projets Industriels d'Avenir**



## PROJETS MONOPARTENAIRES OU COLLABORATIFS

- •Travaux de R&D + Industrialisation
- •Travaux visant à renforcer la compétitivité de filières stratégiques françaises

Critères d'évaluation : 9 solutions industrielles

- Innovation technologique
- Qualité du porteur de projet
- Potentiel économique et commercial
- Industrialisation et création d'emplois en France (au moins 50% du budget du projet)
- Impact écologique et énergétique

#### MONTAGE ET DEPÔT

- Au fil de l'eau
- Cahier des charges sur le site de Bpifrance
- · Contact : Domaine Santé

#### **FINANCEMENT**

#### **EN SUBVENTION et AVANCE RECUPERABLE**

- Travaux de Recherche Industrielle, Développement Expérimental et Industrialisation
- Projets de 3 à 50 M€ de coût, dont 50% pour la phase d'industrialisation
- Taux d'aide R&D : 25% à 45% (en fonction de la taille de l'entreprise)
- Taux d'aide Investissement (PME uniquement) : 10%
   à 30%
- Aides de 1 M€ à 25 M€
- Part de sous-traitance plafonnée à 30%

#### Si succès commercial

Remboursement de l'aide et versement d'un intéressement sur CA



### **Exemple de PIAVE**



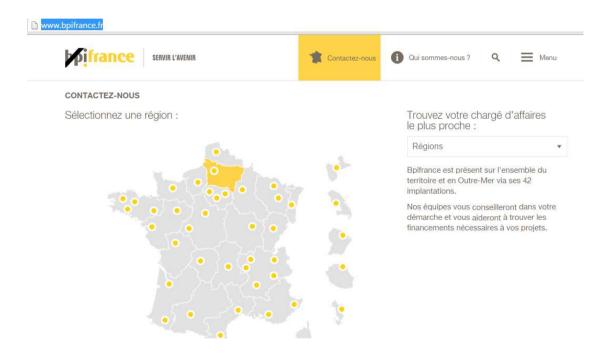
#### **EMERJECT:**

Avant : un dispositif d'administration sans aiguille, proposé à des industriels de la pharmacie

Projet : développer ses propres produits, sur 3 indications et investir dans les moyens de production associés > 6,7 M€

#### **Vos contacts:**

Les aides à la création de votre entreprise, votre R&D en solo, les aides autour de la levée de fonds, vos projets d'export : Direction régionale Bpifrance



Les projets collaboratifs / Domaine Santé – une équipe de 6 personnes :

Marielle.mailhes@bpifrance.fr

01 41 79 91 35



